



Conseil municipal du 11 mai 2015 | Délibération n°59

Intervention de Matthieu THEURIER au nom du groupe écologiste

Aménagement du quartier des Colombes : favoriser davantage les piétons

Madame la Maire, Cher-e-s collègues,

Ce soir nous est soumise cette délibération concernant l'aménagement de la place des Colombes et de ses abords. Si l'aménagement de cette place nous paraît bien nécessaire pour apporter aux riverains et aux visiteurs un cadre de vie de qualité et leur permettre de s'approprier plus l'espace public, nous souhaitons émettre quelques réserves quant aux corollaires de ce projet, à savoir notamment l'ouverture d'une nouvelle voie à la circulation automobile, la suppression d'un trottoir et la fermeture d'un accès piéton. En effet, même si nous pourrions nous satisfaire que cette zone soit traitée en mode apaisé, nous savons tous que l'ouverture d'une nouvelle voie de circulation entraîne toujours une augmentation du trafic automobile. Avec en plus la suppression d'un trottoir et d'un accès piéton, nous craignons en effet que cet aménagement au profit de la voiture ne rende la zone finalement moins apaisée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Supprimer un trottoir, largement emprunté aujourd'hui, ne nous semble pas être un signal positif. En supprimant ce trottoir, on allongera le temps de parcours du piéton et on l'obligera à plus de traversées. Or si l'on souhaite encourager les modes actifs de déplacements, ce sont ceux-là qu'il faut favoriser, non les modes motorisés. De la même manière, la fermeture de l'accès piéton par l'escalier ne nous semble pas non plus pertinente. Cet accès constitue le trajet le plus direct de la place des Colombes vers la rue du Docteur Joly, du square du roi Arthur vers les écoles Colombier. Ce passage est chaque jour très emprunté par les riverains, et si nous ne sommes pas forcément opposés à la modification des usages, nous exigeons que tous les acteurs du quartier, y compris, pourrait-on dire *a fortiori*, les habitant-e-s soient consulté-e-s. C'est à partir de l'expertise d'usage des habitant-e-s et des enjeux partagés d'aménagement du quartier que nous construirons un projet porté par tou-te-s. C'est d'ailleurs aussi le sens du Conseil des mobilités dont nous arrêtons la création ce soir.

C'est pour ces raisons que nous nous abstiendrons, en espérant que le projet puisse évoluer positivement en faveur des piétons.